

## AVRIL 2017

### Séance du conseil municipal du 14 avril

#### 1 BUDGET 2017

##### 1.1 Budget Général

###### Adoption du compte de gestion et du compte administratif 2016

Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaître un résultat global de 279 158.35 €.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2016.**

###### Adoption du budget primitif 2017

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement, dépenses et recettes, à la somme de 1 129 402 € et en section d'investissement, dépenses et recettes, à la somme de 450 552 € soit un budget global de 1 579 954 €.

Encore une fois, le budget de la commune a subi la baisse de la dotation globale forfaitaire (DGF) de l'Etat, soit une nouvelle perte de recette de 12 979 € par rapport à 2016. L'équilibre du budget a été possible par la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de compenser cette baisse des aides de l'Etat.

Pour information : DGF 2014 : 168 025 €      2015 : 150 309 €      2016 : 130 789 €      2017 : 117 810 €,  
soit une baisse de plus de 29 % entre 2014 et 2017.

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	317 220	Atténuation de charges	3 000
Charges de personnel et assimilés	372 650	Produits des services du domaine	94 800
Autres charges de gestion courante	116 000	Impôts et taxes	582 351
Charges financières	26 550	Dotations – Subventions	171 319
Dépenses imprévues	3 000	Autres produits de gestion courante	28 100
		Produits exceptionnels et produits financiers	4 002
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>835 420</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>883 572</b>
Virement à la section d'investissement	293 982	Excédent de fonctionnement reporté	245 830
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 129 402</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 129 402</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	383 132	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	108 384.79
Restes à réaliser de l'exercice précédent	67 420	Restes à réaliser de l'exercice précédent	34 092.21
Autres charges de gestion courante	116 000	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	14 093
		Virement de la section de fonctionnement	293 982
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>450 552</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>450 552</b>

#### TOTAL BUDGET

DEPENSES	1 579 954	RECETTES	1 579 954
----------	-----------	----------	-----------

#### Les principales opérations d'investissement retenues pour 2017 sont reprises ci-dessous :

**Achats** : - Matériels « zéro phyto » - Vidéoprojecteurs pour l'école ; - Lave-vaisselle pour la salle polyvalente.

**Voirie** : - Mise en enrobé passage fronton-crèche - Réfection Chemin las Arrelhas.

**Bâtiments** : - Travaux de renforcement électrique à l'école - Construction d'un abri de jardin à l'école.

**Poursuite des opérations en cours** : - Rénovation de la Maison pour Tous : derniers mandatements à effectuer et solde des subventions à percevoir - Mise en accessibilité des bâtiments.

**Programmes nouveaux** : - Aménagement et sécurisation du parvis de la Maison pour Tous ;

- Travaux de rénovation du presbytère - Extension de la Salle Polyvalente ; - Réhabilitation de la Maison Lousplaas.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2017.**

### **1.2 Vote des taux d'imposition pour 2017 :**

Le produit des impôts locaux notifié par la Direction des Finances Publiques s'élève à 322 575 €.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2017.**

Taxes	Taux d'imposition communaux 2016	Taux votés pour 2017	Bases d'imposition prévisionnelles 2017	Produit correspondant
Taxe d'habitation	8.11	8.11	1 331 000	107 944
Foncier bâti	10.29	10.29	1 793 000	184 500
Foncier non bâti	47.60	47.60	63 300	30 131
<b>PRODUIT FISCAL ATTENDU</b>				<b>322 575</b>

### **1.3 Budget Annexe : Multiple Rural :**

Adoption du compte de gestion et du compte administratif 2016

Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaître un résultat global de 28 538.07 €.

Adoption du budget primitif 2017

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement, dépenses et recettes, à la somme de 46 538 € et en section d'investissement, dépenses et recettes, à la somme de 21 744 €.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif, le compte de gestion 2016 et le budget primitif 2017.**

### **1.4 Budget Annexe : Vente de caveaux au cimetière :**

Adoption du compte de gestion et du compte administratif 2016

Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaître un résultat global déficitaire de 16 216 €.

Adoption du budget primitif 2017

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement, dépenses et recettes, à la somme de 16 216 €.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif, le compte de gestion 2016 et le budget primitif 2017.**

## **2 Autorisation donnée au Maire pour le dépôt d'une déclaration préalable à la réalisation de construction et travaux non soumis à permis de construire : construction d'un abri de jardin:**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre d'un projet de construction d'un abri de jardin à proximité de l'école, il convient de déposer une déclaration préalable à la réalisation de construction et travaux non soumis à permis de construire auprès du service urbanisme. Il précise que cette demande ne peut être signée par le Maire qu'après une autorisation du conseil municipal ; cette autorisation de dépôt vaut également pour signer l'arrêté de décision.

-> Proposition adoptée à l'unanimité.

## **3 Gestion de la compétence assainissement sur la Commune d'UZEIN:**

Monsieur le Maire fait lecture aux membres du Conseil Municipal du courrier de M. Max TUCOU, Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Luy de Béarn, dans lequel les membres du Conseil Municipal d'UZEIN sont invités à se prononcer et à exprimer leur position au sujet de la gestion de la compétence assainissement sur la Commune d'UZEIN.

Confirmation prise auprès des services de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, il est laissé toute liberté aux communes dans leur choix sur ce sujet. Pour exemple, certaines communes de l'ancienne Communauté de Communes du Mieu de Béarn ont choisi de travailler avec le Syndicat des Trois Cantons.

**Le Conseil Municipal d'UZEIN confirme sa position en matière de gestion de l'assainissement sur la Commune d'UZEIN en choisissant de continuer à travailler et à faire partie du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Luy de Béarn.**

-> Proposition adoptée à l'unanimité.

## **Informations diverses**

**1 Inscription à l'école d'Uzein :** Votre enfant est né en 2014. Pensez à le pré-inscrire pour la prochaine rentrée scolaire, auprès de la directrice de l'école maternelle.

**2 Cérémonie du 8 mai 1945 :** La messe du souvenir aura lieu à l'église de Sauvagnon le lundi 8 mai à 10h. Ensuite, la cérémonie aux monuments aux morts se déroulera place de la mairie à Uzein à 12h et sera suivie d'un vin d'honneur.

**3 Réunion Publique :** Les candidats LR (Les Républicains) aux législatives des 11 et 18 juin tiendront une réunion publique du secteur (Bougarber, Momas, Sauvagnon et Uzein) à Uzein le mercredi 24 mai à 18 h dans la salle du conseil.

#### 4 Pique-nique du village : Invitation du Conseil municipal des enfants (CME) :

**Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) d'Uzein invite tous les habitants de la commune à un pique-nique au stade du village le samedi 17 juin à partir de 11h30.**

*C'est l'occasion de passer un moment convivial et rencontrer de nouvelles personnes.*

Chacun doit amener son propre pique-nique mais peut également apporter de quoi **partager**. Quelques **jeux** seront mis à disposition mais les participants sont invités à

amener les leurs, jeux d'extérieur comme jeux de société. En cas de mauvais temps, une solution de repli est possible. L'événement a été imaginé et organisé par les conseillers de l'école d'Uzein, élus chaque année pour apporter des améliorations à la vie de la commune. Le **CME** est accompagné par Carine, animatrice des Francas 64, qui se charge des réservations au 06 82 96 85 37.

Les autres projets seront le fleurissement de l'entrée de l'école et place du Lanot, et, l'installation d'affiche de sensibilisation au respect des lieux publics aux sanitaires du Lanot.



#### 5 Réunion d'information sur le compostage

**Le compostage chez soi, c'est facile et c'est gratuit !**

En compostant vos épluchures, restes de repas et déchets de jardin, vous réduisez les quantités de déchets à incinérer et vous produisez un engrais naturel de qualité pour votre jardin.

La commune d'Uzein et la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées proposent de vous aider à vous lancer et met à votre disposition **des composteurs individuels gratuits** (1 par foyer). Ils seront distribués lors d'une réunion d'information de 30 min organisée le 07 juin à 18h à la salle du conseil à la mairie, Rue de la Mairie au cours de laquelle vous apprendrez comment composter vos déchets de cuisine et du jardin.



Si vous êtes intéressé pour récupérer un composteur, n'hésitez pas à vous inscrire à la réunion d'information en appelant au 05 59 14 64 30 ou sur <http://www.agglo-pau.fr/>

ci-dessous le lien direct vers le logiciel d'inscription qui est disponible sur le site de l'agglo

<https://compostage.agglo-pau.fr/modules/compostage/index.php>

### **Informations des associations**

#### **1 F.R.U : Projet de création d'une section "Langues étrangères" :**

Si vos cours d'anglais remontent aux années lycée il y a quelques années si vous aimeriez pouvoir échanger avec des étrangers de passage en Béarn, ou que lors de vos voyages à l'étranger, vous aimeriez pouvoir demander votre route ou converser avec vos hôtes, peut-être seriez vous intéressé (e) par la création d'un cours d'anglais à Uzein.

Dans ce cas merci de contacter Michèle SANSOT : Par mail à l'adresse suivante : [sansot.michele@yahoo.fr](mailto:sansot.michele@yahoo.fr)

Ou par téléphone au : 06 30 38 25 63 (laisser un message et vos coordonnées si pas disponible)

Si le nombre de personnes intéressées est suffisant une section « langues étrangères » pourrait être créée au sein du FRU. Les cours, destinés à des adultes, seraient dispensés par un professeur d'anglais natif. L'objectif étant d'améliorer son niveau de conversation, et non de préparer un examen ou un concours.

#### **2 Paroisse Sainte Quitterie en Béarn,** organise, comme les années précédentes son pèlerinage du 22 au 25 mai .

Cette année, nous irons "d'un sanctuaire à l'autre" : De Bétharram à Pardies Piétat.

Renseignements et inscriptions : 06 27 63 20 12

#### **3 FOYER RURAL Section Histoire et Patrimoine Local**

Avec le printemps la végétation a repris ses droits, pour que la ruine du moulin ait des abords présentables, les responsables de la section vous convient à une matinée de travail le samedi 27 mai 2017.

Le rendez vous est fixé à 9 heures sur le site de la ruine du moulin, allée Saint Germain.

L'objectif est de débroussailler le fossé allant du moulin au Bruscos et le tour de du bâtiment.

Les bénévoles présents accueilleront avec plaisir toutes celles et ceux qui veulent participer à cette opération

#### **4 L'accueil de loisirs « Le Petit Prince »**

L'accueil de loisirs « Le Petit Prince » sera ouvert cet été du **10 juillet au 04 août et du 28 août au 1er septembre 2017.**

Lors de la dernière enquête de satisfaction, plusieurs adhérents ont exprimé leur souhait d'une plus grande amplitude d'ouverture sur l'été. Comme vous le savez, l'ALSH est une association à but non lucratif et il est risqué financièrement de programmer des ouvertures supplémentaires. Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, nous envisageons d'ouvrir une semaine supplémentaire en août : soit du 7 au 11 août, soit du 21 au 25 août. Et pour étudier la faisabilité de ce projet, nous avons enquêté auprès de nos adhérents. L'enquête est toujours en cours. N'hésitez pas à nous faire connaître votre avis si vous pensez inscrire vos enfants sur cette période. En fonction des résultats de l'enquête, vous serez informés de la décision prise, par le bureau de l'association.

Depuis plusieurs années, l'association Le Petit Prince forme les futurs animateurs. Si vous cherchez une structure d'accueil pour réaliser vos stages (BAFA, CAP Petite Enfance, BPJEPS...), veuillez nous contacter par mail en envoyant un CV. L'équipe vous accompagnera dans la réalisation de votre projet.

L'association travaille actuellement sur un nouveau site internet pour remplacer l'actuel qui connaît des problèmes d'utilisation. Nous espérons pouvoir vous le faire découvrir avant cet été.

**Et d'ici là, profitez bien du printemps !**

Inscriptions et renseignements au 05 59 33 54 32 ou par mail [clsh.uzein@orange.fr](mailto:clsh.uzein@orange.fr)

**5 Vide-grenier de l'APE**

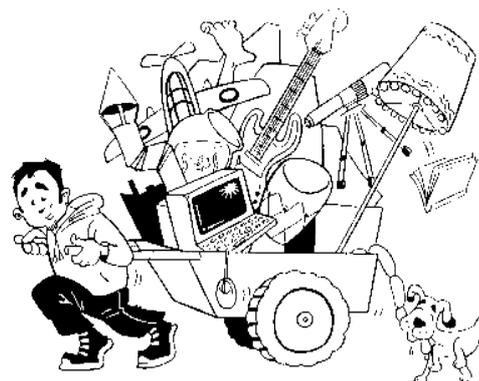
**Dimanche 21 Mai 2017 de 9h00 à 18h00**

**Ouvert aux exposants pour l'installation de 7h00 à 9h00**

Fronton et Salle Polyvalente, buvette, sandwich,...

**Tarifs : Emplacement 3m x 3 m = 10,00 euros**

**En supplément : Table 1m20 x 0m80 = 3, 00 euros**



**Pour tous renseignements et réservations : Sylvie : 06.26.66.18.92 Valérie : 06.83.36.24.40**

**6 Los GRAVASSERS : Journée Sportive/Cérébrale/Festive SAMEDI 10 JUIN**

**"PEU d'EQUIPES inscrites à ce jour, au 15 mai une décision sera prise quand à l'annulation ou pas de cette journée."**



Cette manifestation est avant tout, réservée, aux Uzinois, à ses bénévoles, à ses membres ou licenciés d'association, personnel communal. Chaque équipe est :

- composée de 5 concurrents, dont obligatoirement et au minimum : 3 habitants résidents à UZEIN ou licenciés dans une association d'UZEIN **ET**, parmi les 5, 2 féminines ou enfants entre 8 et 15 ans,
- présente sur les sites (Lanot, Stade, Fronton) toute la journée, doit fournir 1 ou 2 arbitres impartiaux durant un créneau horaire dans la journée (2 heures l'an passé), pendant que les 3 autres feront une pause, et s'acquittera d'une inscription modeste à définir,
- sollicitée pour faire plusieurs sports « tranquilles » + un quizz. Possibilité de se restaurer sur place midi et soir.
- Obligée de venir avec sa bonne humeur, dans un but convivial et festif avant tout (possibilité de se déguiser).

***Réservé aux 16 premières équipes remplissant les conditions ci-dessus.***

✂-----

NOM de l'équipe ou du responsable : .....Tél responsable : .....

NOM Prénom (souligner les 2 arbitres)	Licenciés NON/OUI (si oui donner l'association)	Né le :	Si Tee-Shirt Taille ?

Coupon à remettre dans la boîte aux lettres des Gravassers. Renseignements auprès de P.CASTET : 07.85.19.63.33